

Période de cessation des activités

Deux semaines de fermeture totale

Semaine débutant le 21 juillet 2025

Semaine débutant le 28 juillet 2025

Consultation en vertu des clauses :

- ⚙ 5-6.04 de la convention collective du soutien
- ⚙ 7-7.10 de la convention collective du personnel professionnel